

Communiqué de presse

Paris, le 10 novembre 2023

N°1332

Au Forum de Paris pour la paix, la Belgique, l'Australie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni lancent un appel en faveur d'initiatives internationales pour renforcer la protection des enfants en ligne.

Ces dernières années, des mesures notables ont été prises pour relever le défi de protéger les enfants en ligne. Des instruments juridiques et des cadres d'action ont été élaborés pour garantir les droits et les intérêts des enfants en ligne, conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Les lois sur la sécurité en ligne adoptées respectivement par l'Australie en 2021 et par le Royaume-Uni en 2023, la stratégie de l'Union européenne sur les droits de l'enfant et le règlement européen sur les services numériques ont donné des orientations sur les mesures à prendre pour garantir un environnement numérique sûr pour les enfants.

Malgré cela, les enfants sont de plus en plus exposés, et de plus en plus tôt, à des contenus nocifs, en particulier des contenus pornographiques ou susceptibles d'affecter leur bien-être psychologique en entraînant des comportements d'automutilation, au cyberharcèlement, à des abus sexuels en ligne, à des pratiques excessives en matière de collecte de données lors de l'utilisation de services numériques et à une utilisation excessive des écrans.

Les données sont éloquentes : En moyenne les enfants sont exposés à des contenus pornographiques à 12-13 ansⁱ ; dans le monde, un tiers des enfants ont indiqué avoir été la cible de cyberharcèlement et le nombre de contenus en ligne montrant des abus sexuels sur enfant a presque doublé entre 2017 et 2019.

Par conséquent, nous, la Belgique, l'Australie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, nous déclarons résolus à renforcer efficacement la protection des enfants en ligne. Nous sommes convaincus que pour atteindre cet objectif, il est essentiel d'assurer une protection très efficace de la vie privée tout en maintenant **la vérification et l'estimation de l'âge en ligne, en particulier pour prévenir l'exposition précoce des enfants aux contenus pornographiques.** Nous saluons les initiatives, telles que les lois et les mesures, déjà adoptées par plusieurs pays européens, notamment, en leur qualité de membres de l'Union européenne, avec la Commission européenne et la prochaine présidence belge du conseil de l'UE, ainsi que par le Royaume-Uni et par le secteur privé, et nous entendons nous appuyer sur ces initiatives. Le « Forum de Paris sur la Paix », qui se tiendra du 10 au 11 novembre, sera

ⁱ *Common Sense, 2023; eSafety Commissioner 2023*

Contact presse :

Cabinet de Jean-Noël Barrot
01 53 18 43 42 – presse@numerique.gouv.fr

l'occasion de tirer parti de la dynamique créée et d'examiner de nouvelles initiatives visant à protéger les enfants en ligne.